

# Domaine Public

1 7 7 4

Edition PDF  
du 7 avril 2008

Les articles mis en ligne  
entre le 1er et  
le 7 avril 2008

**Analyses,  
commentaires  
et informations sur  
l'actualité suisse.**

Depuis 1963, un  
point de vue de  
gauche, réformiste  
et indépendant.  
En continu avec liens  
et réactions sur  
**domainepublic.ch**

---

## Dans ce numéro

### **Les droits de l'homme de Pékin à Shanghai**

La participation de la Suisse au trompe l'oeil de l'Expo universelle est contraire à l'éthique (André Gavillet)

### **L'UDC, un parti voyou à mettre à l'isolement**

Eveline Widmer-Schlumpf est harcelée  
comme d'autres avant elle (Jean-Daniel Delley)

### **Naturalisations démagogiques et souveraineté de l'UDC**

Votations du 1er juin: le jeu avec les mots  
de l'extrême centre (Jean-Daniel Delley)

### **Importations parallèles:**

#### **le contre-projet des caisses maladie**

Pour faire baisser le prix des médicaments,  
l'arme de l'initiative populaire (Albert Tille)

### **La lutte des classes de l'espérance de vie**

Une étude démographique française qui stimule la  
réflexion sur la réforme des retraites (Pierre Imhof)

### **Dix ans après: la naissance aux forceps du quotidien «Le Temps»**

Un entretien avec Dominique Flaux, directeur  
commercial du *Journal de Genève et Gazette de  
Lausanne* jusqu'en décembre 1997 (François Brutsch)

## Les droits de l'homme de Pékin à Shanghai

*La participation de la Suisse au trompe l'oeil de l'Expo universelle est contraire à l'éthique*

André Gavillet (5 avril 2008)

Alors que les Jeux olympiques, le Tibet, le régime totalitaire de la Chine tenaient la Une – aller ou ne pas aller à Pékin – le Conseil national a, lui aussi, délibéré sur les droits de l'homme. Mais pour le dire à la manière de Breïl, il voulait voir Pékin et il a vu Shanghai. En 2010 s'y tiendra l'Exposition universelle. La Suisse y participera. Son pavillon coûtera 20 millions à la Confédération. Avant d'allouer le crédit, le conseiller national Jean-Claude Rennwald aurait aimé que la Suisse plaide auprès du gouvernement chinois la cause des droits de l'homme. Sans illusion, la majorité a estimé que nos petits millions n'allaient pas ébranler les certitudes du régime. Le crédit a été voté sans condition. Nous irons à Shanghai.

### Présence suisse

L'Exposition universelle est une manifestation à succès: une institution comme les Championnats du monde. Elle s'est même dédoublée en alternant avec l'Exposition internationale. Depuis Bruxelles où en 1958 se présentaient 39 pays, la participation s'est élargie. On attend 200 Etats à Shanghai. En Suisse, la gestion de cette activité est assurée par une

section du département des affaires étrangères «*Présence suisse*». C'est une de ses raisons d'être.

Les pavillons répondent à des exigences stéréotypées: être architecturalement audacieux, notamment par le recours à des matériaux originaux. Le pavillon suisse utilisera, écologiquement, des fibres de haricot de soja. Il faut ensuite répondre à l'image conventionnelle et touristique que le visiteur se fait du pays. Pour la Suisse, un écran Imax projettera des vues «*cor des Alpes*». Enfin il faut balancer les clichés par une présentation de secteurs de pointe. Salon pour les VIP et restaurant gastronomique sont des passages obligés.

On ne s'arrêterait guère à ces exercices convenus si le thème général de l'Exposition universelle de Shanghai n'était pas «*Une ville meilleure pour une vie meilleure*».

### Trompe l'œil

Un des problèmes majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle est celui de l'organisation des mégapoles. Il est particulièrement sensible en Chine en plein exode rural. La destruction de l'habitat traditionnel se fait au profit de HLM plus sinistres encore que

les HLM que générait le régime soviétique. Le documentaire consacré à Herzog et de Meuron, concepteurs à Pékin du stade *Bird's Nest*, qui est architecturalement une réussite, a pour intérêt de montrer aussi les efforts vains tentés par de Meuron pour créer avec des partenaires chinois une ville conçue comme un tout urbanistique avec des bâtiments utilisant les techniques chinoises de la brique.

Les banlieues des cités européennes ne permettent pas de donner à qui que ce soit des leçons de savoir-faire. Mais bâtir des pavillons éphémères destinés à donner une image tronquée et flatteuse des pays exposants au cœur d'une cité au développement bâclé, c'est une tromperie quand on les place sous le slogan: une ville meilleure pour une vie meilleure.

A Shanghai, on construit un décor à la Potemkine qui cache la réalité, et on le fait cautionner à l'échelle internationale. Ce détournement est une atteinte aux droits de l'homme, à laquelle la Suisse participe par sa présence. Le refus de s'y associer aurait eu tout son sens éthique.

## L'UDC, un parti voyou à mettre à l'isolement

*Eveline Widmer-Schlumpf est harcelée comme d'autres avant elle*

Jean-Daniel Delley (5 avril 2008)

A celles et ceux qui doutaient encore, les récentes attaques de l'UDC contre Mme Widmer-Schlumpf devraient ouvrir les yeux. Nous avons affaire à un parti voyou, dangereux pour le fonctionnement de la démocratie.

Que l'UDC veuille exclure de ses rangs la nouvelle conseillère fédérale, c'est son droit. D'autres partis n'ont pas hésité à agir de même avec des membres par trop indisciplinés. On observera la mollesse des sections, en particulier romandes, mais également bernoise et thurgovienne, visiblement peu convaincues de cette stratégie d'exclusion. Mais au vote, leurs délégués ont préféré faire profil bas et ne pas affronter une direction qui ne tolère pas d'avis divergents. Libre à l'UDC d'imposer à l'interne une discipline de fer qui rappelle celle qui régnait au parti du travail (POP) à l'époque de la guerre froide.

Non, ce qui disqualifie ce parti, c'est le harcèlement auquel il soumet la magistrate grisonne.

L'UDC peine à se profiler dans son vieil habit d'opposant systématique qui le pousse parfois au ridicule: à l'heure des questions au Conseil national, un rustre n'a-t-il pas demandé à la conseillère fédérale si elle aurait été élue au cas où elle aurait dû préalablement se présenter devant les groupes parlementaires, elle, une si piètre juriste qui confond jeux de hasard et jeux d'adresse.

Pourquoi l'UDC a-t-elle patienté trois mois avant d'exiger le retrait de Widmer-Schlumpf du Conseil fédéral? Le parti profite de l'écho du mauvais polar récemment diffusé par la TV alémanique sur les péripéties de l'élection de décembre. Accuser la conseillère fédérale de mensonge et de complot à propos de son élection ne vise qu'à la discréditer aux yeux de l'opinion, puisque qu'elle va combattre l'initiative de l'UDC sur les naturalisations par le peuple. Cette tactique n'est pas nouvelle: Samuel Schmid à propos de l'envoi de soldats suisses à l'étranger – *«il veut*

*faire adhérer la Suisse à l'OTAN»*, puis de l'initiative pour une politique d'asile restrictive *«un demi conseiller fédéral»* et, sur le même objet, Ruth Metzler – *«elle répand des mensonges»*. Et ce parti, qui propage un climat de suspicion et manie l'injure comme il respire, s'étonne ensuite que les magistrats visés fassent l'objet de menaces et même de voies de fait. L'UDC n'hésite pas à blâmer Eveline Widmer-Schlumpf pour sa renonciation à défiler à Zurich à cause des menaces reçues! Et en acceptant son élection en décembre dernier, elle aurait agi contre les intérêts du pays.

Aussi longtemps que ce parti prétendra représenter le peuple et ne respectera pas les procédures légales et les institutions, aussi longtemps qu'il préférera l'injure à l'argumentation, il devrait être mis à l'isolement par les autres partis. Il s'agit d'une mesure d'hygiène, afin d'éviter une constante dégradation de la culture politique.

## Naturalisations démagogiques et souveraineté de l'UDC

*Votations du 1er juin: le jeu avec les mots de l'extrême centre*

Jean-Daniel Delley (7 avril 2008)

*«Naturalisations démagogiques»*, ainsi devrait s'intituler l'initiative populaire de l'UDC, dites *«pour des naturalisations démocratiques»* pour respecter le sens

de son contenu. Mais l'UDC joue avec les mots, les manipule jusqu'à leur faire dire le contraire de leur acception commune, tout en se camouflant derrière le sens

commun. Belle démonstration hier soir lors de l'émission de la TV romande *Mise au point*. L'avocat genevois Yves Nydegger, conseiller national, démocrate de l'extrême centre

et fin rhétoricien, admet que la procédure de naturalisation préconisée par son parti peut conduire à des décisions arbitraires. Il va même jusqu'à regretter la décision du corps électoral de la commune d'Emmen qui, en 2000, a refusé la demande de l'ensemble des requérants balkaniques. Mais, poursuit-il, l'important est de reconnaître aux communes leur souveraineté en la matière et de laisser la parole au peuple que les autorités comprennent si mal. Cette qualification bien sûr manque totalement de pertinence: dans un Etat fédéral, et les cantons et les communes ne sont pas

souverains et ne peuvent exercer leurs compétences que dans le respect de l'ordre juridique fédéral, en l'occurrence l'interdiction de l'arbitraire.

Même confusion conceptuelle avec l'initiative «*Souveraineté populaire sans propagande gouvernementale*», qu'il faut traduire par «*Souveraineté de l'UDC*». Faire croire que le peuple se prononcerait plus librement sur les objets soumis à votation si le Conseil fédéral était condamné au silence, c'est prendre les citoyennes et les citoyens pour des demeurés incapables de juger les arguments en présence et de se

faire leur propre opinion. En réalité cette initiative s'inscrit de manière très cohérente dans un programme visant à discréditer et à marginaliser les autorités. Débarrassée de tout intermédiaire gênant, l'UDC serait ainsi seule à représenter le peuple, ce dont elle ne cesse de se prévaloir. Dans la même veine, le nouveau président de l'extrême centre ne vient-il pas de suggérer que les partis soient seuls habilités à désigner leurs représentants au sein de l'exécutif? Après le Conseil fédéral réduit au silence, voilà le tour du parlement. Et place nette à l'UDC, véritable porte-parole du peuple. Souveraineté de l'UDC.

## Importations parallèles: le contre-projet des caisses maladie

### *Pour faire baisser le prix des médicaments, l'arme de l'initiative populaire*

Albert Tille (6 avril 2008)

C'est le bras de fer entre les pharmas et les assurances maladie. Fin décembre, le Conseil fédéral, aligné sur l'industrie pharmaceutique, propose d'interdire formellement l'importation parallèle de produits protégés par un brevet. Aujourd'hui, nous apprend le *Tages Anzeiger*, les plus grandes caisses maladie et la Fondation pour la protection des consommateurs mènent la contre-attaque. Elles préparent une initiative populaire précisant que la Suisse ne peut interdire l'importation de produits brevetés déjà commercialisés à l'étranger. Des exceptions seraient cependant possibles pour protéger l'environnement ou la santé des consommateurs.

Cette initiative constitue, en quelque sorte, un contre-projet au texte gouvernemental. Dans son message, le Conseil fédéral examine trois régimes différents pour la mise sur le marché des produits brevetés. Il s'en tient au principe de *l'épuisement national* qui prévoit que le détenteur d'un brevet a le contrôle de la commercialisation de son produit dans chaque pays. Il rejette le système de *l'épuisement régional* en vigueur dans l'Union européenne et plus encore *l'épuisement international* qui prévoit qu'un produit mis en vente dans n'importe quel pays peut circuler librement. L'initiative défend une quatrième solution. C'est l'épuisement international avec la possibilité d'interdire

l'importation en provenance de pays dont les pratiques ne correspondent pas aux normes de santé ou d'environnement analogues à celles de la Suisse. Cette solution permettrait d'éviter une négociation avec Bruxelles; la participation au système régional européen présenterait des difficultés institutionnelles (DP 1730). Mais elle permettrait également d'écartier les dangers réels ou supposés d'importations en provenance d'Etats économiquement voyous.

L'initiative entend faire pression sur le parlement qui est saisi du projet gouvernemental. Dans ce cas précis, la menace d'un référendum serait inopérante. En effet, la révision de la loi sur

les brevets entend confirmer et renforcer le système existant et non le modifier. Un référendum réussi signifierait simplement le *statu quo*.

Helsana, la plus grande caisse maladie de Suisse est le fer de lance du mouvement pour la

réforme du système. Elle estime qu'une libéralisation des importations permettrait d'économiser un demi milliard sur les médicaments, ce qui entraînerait une baisse des primes de 2,7%. La très large majorité des sacrifices, 82%, serait supportée par les

entreprises étrangères qui profitent tout comme les pharmas suisses du paradis helvétique des médicaments chers. Autant dire, conclut Helsana, que la prétendue menace sur la recherche pharmaceutique suisse n'existe pas.

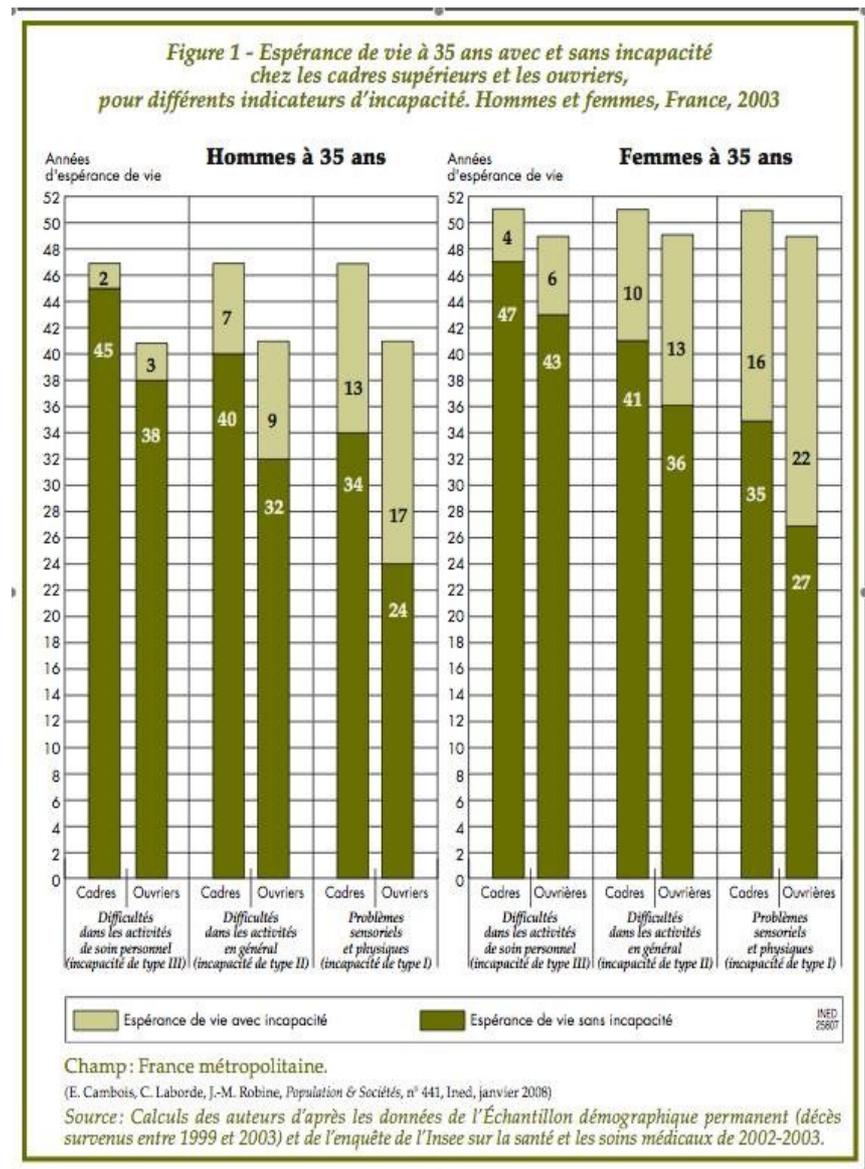
## La lutte des classes de l'espérance de vie

*Une étude démographique française qui stimule la réflexion sur la réforme des retraites*

Pierre Imhof (1er avril 2008)

L'Institut national français d'études démographiques (INED) a publié en ce début d'année les résultats d'une vaste étude menée en 2003 sur l'espérance de vie, et sur l'espérance de vie sans incapacités. Les résultats confirment que les ouvriers meurent plus jeunes que les cadres; mais ils nous apprennent également qu'ils bénéficient de moins d'années sans aucun handicap.

Pour parvenir à ces résultats, l'INED a étudié l'espérance de vie des Français à 35 ans, selon le sexe et la catégorie professionnelle. Il a également retenu trois types d'incapacités, en fonction de leur gravité: sensorielles (vue, ouïe, marche, etc.), limitantes dans les activités quotidiennes, et engendrant une dépendance pour réaliser les activités élémentaires des soins personnels. Il en ressort qu'en France, en 2003, un homme âgé de 35 ans pouvait espérer vivre encore 43 ans, dont 28 sans incapacités, et une femme 49 ans, dont 29 sans incapacités (\*). Si l'on compare



maintenant les cadres et les ouvriers, on constate que les premiers peuvent, à 35 ans, espérer vivre jusqu'à 82 ans, et sans aucune incapacité jusqu'à 69 ans. L'ouvrier, par contre, peut espérer vivre jusqu'à 76 ans et souffrira d'au moins une incapacité en moyenne à l'âge de 59 ans. Ainsi, les ouvriers décèdent plus jeunes que leurs chefs, mais cela ne leur épargne pas des années de vie avec des incapacités. Au contraire, ils vivent plus d'années sans être en bonne santé. Les cadres de 35 ans doivent en effet compter vivre 13 ans avec une incapacité, contre 17 ans pour les ouvriers, alors que l'espérance de vie de ces derniers est moins longue de 6 ans.

Le classement des autres catégories professionnelles selon l'espérance de vie ne réserve guère de surprises, à part pour les agriculteurs qui sont relativement avantagés et se retrouvent en troisième position, après les cadres et les professions intermédiaires. Suivent les indépendants, les employés et les ouvriers. Les inactifs ferment la marche, un résultat qui s'explique par le fait que la plupart ont été exclus du marché du travail en raison d'une maladie ou d'un handicap.

Aucune étude aussi détaillée en Suisse alors que l'on débat de

la révision de l'AVS. A supposer que les tendances soient les mêmes chez nous qu'en France, elles devraient alimenter le débat sur la manière de réformer notre système de retraites.

Premièrement, il y a une injustice apparente à voir les ouvriers cotiser pour financer les retraites des cadres, qui vivent mieux et plus longtemps. Mais comme les seconds cotisent davantage que les premiers pour toucher des rentes équivalentes, il serait intéressant de savoir dans quelle mesure ils «compensent» ainsi les années supplémentaires pendant lesquelles ils bénéficient d'une rente. Et si le système fortement redistributif de l'AVS l'est encore en tenant compte de ce facteur.

Deuxièmement, ces résultats militent pour une retraite flexible en fonction de la pénibilité de la profession exercée. L'équité serait en partie rétablie si chacun avait droit à un nombre équivalent d'années de retraite sans incapacités. Ce qui supposerait d'avancer l'âge de la retraite des ouvriers par rapport à celui des cadres. Mais on bute ici sur la définition de la pénibilité et sur l'application de ce critère durant une vie professionnelle non linéaire; et pour les générations qui vont arriver

prochainement à l'âge de la retraite, sur une reconstitution de leur carrière professionnelle. Un tel critère existe pour l'assurance-accident professionnelle, mais il est trop grossier pour être appliqué à l'AVS: c'est en effet la totalité du personnel d'une entreprise, en fonction de sa classification, qui est soumise à un taux de cotisation particulier. Or il y a des cadres dans les entreprises de la construction et des ouvriers dans les sociétés de service.

La solution passe peut-être par un travail sur deux piliers: l'AVS garde son statut de garantie du minimum vital, avec une flexibilité limitée, alors que des accords de branche pourraient renforcer les prestations (et le financement) du deuxième pilier pour les professions pénibles, comme c'est le cas dans le domaine de la construction. Un système qui suppose des conventions collectives plus nombreuses et rendues de force obligatoire de manière plus systématique qu'aujourd'hui.

---

(\*) Pour la suite de cet article, nous ne retiendrons que les hommes, les tendances étant semblables pour les femmes, avec systématiquement une espérance de vie plus longue.

## Dix ans après: la naissance aux forceps du quotidien «Le Temps»

*Un entretien avec Dominique Flaux, directeur commercial du Journal de Genève et Gazette de Lausanne jusqu'en décembre 1997*

François Brutsch (2 avril 2008)

Dominique Flaux était partie prenante d'un effort considérable pour sortir des chiffres rouges le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, héritier prestigieux de deux titres historiques, et armer pour le 21<sup>e</sup> siècle «*le quotidien suisse d'audience internationale*». Et c'est au moment où le succès était au rendez-vous que la majorité des actionnaires a préféré saborder son journal, le fusionner avec *Le Nouveau Quotidien* fondé en 1991 par Jacques Pilet pour Edipresse, qui échappait ainsi à la faillite et ne suscite guère de regret, et donner naissance au *Temps*. En janvier 1998, il publiait *Journal d'une fusion*. A chaud, mais de manière froide, il dévoilait les dessous de l'affaire et les manipulations de chiffres. Ce qui n'a toutefois pas empêché l'opération de réussir avec la bénédiction de la commission de la concurrence (Comco).

Aujourd'hui, Dominique Flaux est reparti vers d'autres aventures, avec un journal financier pour l'Afrique, *Les Afriques*. Mais il a bien voulu se confronter à cet exercice d'évaluation «dix ans après».

### Le Temps: déçu en bien?

DF: *Le Temps* est assurément un journal de qualité. Mais la question n'a jamais été, et n'est toujours pas, dix ans après, de savoir si *Le Temps* est mieux ou moins bien que ne l'était le

*Journal de Genève et Gazette de Lausanne*. Ceux qui, à l'époque, se sont opposés à la fusion contestaient avant tout un petit groupe d'actionnaires intolérants qui voulait faire disparaître leur journal, simplement parce qu'il avait suffisamment de poids moral et de légitimité pour ne pas se plier à leurs désirs.

– *En tournant et retournant les chiffres de lecteurs et d'annonceurs, vous ne croyiez pas au pari d'un journal en quelque sorte hors sol comme Le Temps: un quotidien suisse de langue française supra-cantonal. Il paraît pourtant bel et bien avoir trouvé sa place, et tourner financièrement.*

DF: Je ne crois pas avoir prédit la faillite du *Temps*... Ce que j'ai contesté, c'est que la somme de deux titres ferait le grand journal dont rêvait Eric Hoesli. Je disais que 1 + 1 ferait au maximum 1,3 et non 1,8 comme le promettaient les éditeurs pour calmer les troupes. Car le vrai concurrent du *Journal de Genève* était la *Tribune de Genève*, pas *Le Nouveau Quotidien*. Et aujourd'hui les limites du *Temps*, c'est de ne pas disposer d'un grand marché local, comme la *NZZ* ou le *Tagi*. Les deux titres fusionnés totalisaient 332'000 lecteurs, dont 126'000 pour le *Journal de Genève*. Dix ans plus tard, *Le Temps* en rassemble 134'000. La voilure a été

réduite plusieurs fois, les promoteurs de la fusion sont aujourd'hui hors course et *Le Temps* ne dispose pas de moyens nettement supérieurs à ceux dont bénéficiait le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*.

### Entre alternative et nostalgie

– *Mais le Journal de Genève et Gazette de Lausanne était tout de même autre chose qu'un quotidien local, il se voulait national, international, et Le Temps est son continuateur dans cette ambition! Il doit aussi y avoir une certaine libération à ne pas être la «danseuse» d'une coterie locale. Sans «refondation» sous un nouveau nom, le JdG-GdL pouvait-il vraiment faire mieux, en particulier pour les lecteurs romands? Il aurait certes été redéveloppé selon le concept «5J» qui avait été élaboré, et débarrassé de l'épine dans le pied du NQ (qui proposait un contenu sans rapport, du boulevard haut de gamme, mais également pour un lectorat éduqué, informé et prospère – ce qui avait au moins réveillé la vieille dame de la rue de Hesse!), mais cela aurait-il suffi?*

DF: Ce titre avait des racines très profondes dans sa communauté. On s'abonnait de génération en génération. Il était comme un membre de la famille, avec tout ce que cela induit d'obligations et de

contraintes, mais aussi de liberté de parole, de confiance et d'affect. Je ne crois pas que *Le Temps*, même si son offre rédactionnelle est tout à fait correcte, puisse entretenir avant longtemps une relation aussi intime, aussi viscérale avec ses lecteurs. En ce sens, la communauté a beaucoup perdu.

– *Vous parlez dans votre livre d'une tentative avortée de lancer un quotidien de 4 pages... Depuis une année il existe une Lettre du Journal de Genève et Gazette de Lausanne hebdomadaire, qui reste confidentielle (DP 1739). Y a-t-il réellement place pour quelque chose?*

DF: En 10 ans, il y a eu plusieurs tentatives de lancement d'un nouveau journal, en hebdomadaire, en mensuel, en quotidien de 4 pages, etc. On a vu passer tour à tour pas mal de candidats à l'édition: des gérants de fortune agacés par *Le Temps*, des journalistes de la *Tribune* mécontents de leur journal, ou des lecteurs inconsolables du *Journal de Genève*. A ma connaissance aucune initiative n'a dépassé le stade du business plan et aucune ne relevait d'une vraie démarche d'éditeur de presse. Tous ont immédiatement déchanté face à l'évidence du risque financier. Quand Pierre Engel a gagné son combat juridique en

reprenant la marque, il y avait peut-être une opportunité. Son courage avait été largement salué et avait suscité un élan favorable. J'avais alors conseillé à l'association d'initier un journal web ou une web tv, quelque chose comme *Rue89*, mais ils voulaient absolument du papier, et le produire eux-mêmes, dans leur structure associative. D'où le format actuel sous forme de lettre, le seul à leur portée. Je ne crois pas que cette initiative éditoriale puisse les mener très loin. On peut même craindre que par son entêtement et sa méconnaissance des médias, l'association ait elle-même donné le coup de grâce à la marque qu'elle voulait sauver.

### **Editeurs et publicitaires devant des réalités bouleversées**

– *Votre livre se termine sur la menace d'une sorte de Yalta entre Edipresse et la SSR. Depuis il y a eu d'autres fusions de quotidiens locaux et l'arrivée d'Hersant. Où en est-on?*

DF: En 10 ans, tout à tellement changé... Les quotidiens gratuits sont arrivés et ils seront bientôt dépassés par le téléphone mobile. J'ai l'impression que le débat sur la concentration des titres de presse locaux devient assez insignifiant face à l'immense chamboulement qui est en

train de se produire. Les nouveaux acteurs, ce sont davantage Google ou YouTube que Hersant qui pourrait souffler une feuille de chou à Edipresse.

– *L'un des nombreux éléments passionnants dans votre livre, c'est la bataille autour du marché publicitaire: le JdG-GdL via OFA, le NQ via Publicitas, qui a repris Le Temps. La fusion, ça a aussi été la disparition d'OFA en Suisse romande...*

DF: Je ne sais pas si on peut parler de bataille dans la mesure où les espaces publicitaires des deux journaux étaient commercialisés par le même groupe, Publigroupe, qui, dans cette affaire, avait clairement favorisé l'un de ses deux mandants. La Comco veut défendre la diversité de la presse en limitant l'expansion d'Edipresse, mais elle laisse une seule entité gérer la quasi-totalité du marché publicitaire, sans même lui imposer des règles d'équité entre les titres qu'elle représente. Mais là également ce débat est, depuis, rattrapé par l'actualité... Aujourd'hui, la question est plutôt de savoir combien de temps encore les annonceurs accepteront de payer des pages de publicité, de moins en moins compétitives par rapport à d'autres formes de communication comme le web, ou même l'événementiel.